



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

construction

Question écrite n° 58756

Texte de la question

Après plusieurs années de développement avec l'Institut national des sciences appliquées (INSA) de Strasbourg, le « vitrage solaire » se lance sur les marchés français et allemand. Aussi isolant qu'un mur, semi-transparent et capable de transformer l'énergie solaire en eau chaude. Le vitrage capteur est un vitrage traditionnel à isolation renforcée, avec une couche qui isole, plus un capteur solaire qui sert à produire de l'eau chaude. Mais plus qu'un capteur solaire, ce vitrage a avant tout une fonction d'isolation (empêcher la chaleur du bâtiment de se perdre dans la nature en hiver ou d'entrer dans le bâtiment en été) et de contrôle solaire (empêcher la lumière du soleil de trop frapper l'intérieur du bâtiment). Pour un coût équivalent à des capteurs thermiques classiques pour la production d'eau chaude, installés par exemple sur un toit, ce vitrage solaire, qualifié de « saut technologique » par ses concepteurs, a aussi un avantage de poids car il n'a pas besoin de support, le capteur est la façade. Cette avancée est importante dans le double contexte actuel de nécessité de développer des énergies renouvelables et alternatives au nucléaire, et d'atteindre les objectifs du protocole de Kyoto que la France a ratifié. Elle mérite amplement, de ce fait, d'être rapidement et largement banalisée dans les techniques de construction modernes usitées dans notre pays. En conséquence, Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'écologie et du développement durable de lui indiquer les intentions du Gouvernement au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

Le ministre de l'écologie et du développement durable a pris connaissance, avec intérêt, de la question relative aux perspectives de banalisation du « vitrage solaire » dans les techniques de construction modernes utilisées en France. Le « vitrage solaire » est un nouveau composant multifonctions du bâtiment. Vitrage traditionnel, assimilable à une baie vitrée, il propose, en plus de sa fonction d'élément vitré de façade, des fonctions d'isolation renforcée, de protection solaire pour le confort d'été et enfin fait office de capteur solaire thermique intégré en façade. La fonction capteur solaire n'est a priori pas la fonction principale de ce composant. Pour assurer effectivement la production d'eau chaude sanitaire ou le chauffage des locaux en maison individuelle par exemple, ce produit doit être associé à d'autres composants (ballon de stockage, circulateur, régulation, groupe de sécurité...) pour constituer soit un chauffe-eau solaire individuel (CESI), soit un système solaire combiné (SSC) contribuant au chauffage des locaux et de l'eau sanitaire. À l'heure actuelle, ce produit fait l'objet de tests de longue durée sur un banc d'essais installé à l'Institut national des sciences appliquées de Strasbourg. Il n'est pas encore passé pour l'instant au crible des dispositifs de qualification ou certification officiels du bâtiment destinés à qualifier selon les normes en vigueur les performances de ce composant sur les différentes fonctions qu'il propose. Les conditions liées à sa mise en oeuvre, sa maintenance spécialement pour la fonction de capteur solaire doivent également faire l'objet de prescriptions claires pour être en accord avec les règles de l'art existantes (directives techniques unifiées notamment). Il s'agit d'un composant innovant du bâtiment et l'outil de qualification adapté en France à traiter de cette catégorie de produit est l'avis technique. Étant donné le caractère multifonctionnel du produit, l'instruction du dossier devra passer par l'intermédiaire des commissions chargées de formuler l'avis technique composite correspondant. Pour ce faire, il est recommandé

à l'entreprise RobinSun qui veut introduire ce produit sur le marché de prendre contact avec le Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), organisme certificateur des composants du bâtiment, chargé de l'instruction des dossiers avant présentation aux groupes spécialisés. Cette démarche apparaît nécessaire avant d'envisager des recommandations pour une diffusion large de ce composant. En effet, c'est sur la base des tests de qualification que l'on pourra promouvoir ce type de vitrage. Enfin, RobinSun peut aussi se rapprocher d'OSEO ANVAR pour trouver des moyens de financement pour la phase de développement commercial de son produit. L'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR) dispose d'antennes régionales pouvant traiter ce type de demande.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 58756

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : écologie

Ministère attributaire : écologie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er mars 2005, page 2080

Réponse publiée le : 24 mai 2005, page 5333